



ENTRÉE EN CLASSE DE QUATRIÈME

Votre enfant est actuellement en cinquième et vous allez l'inscrire en classe de **Quatrième** pour la rentrée 2024 au Lycée français Jean-Monnet.

Pour rappel, ci-dessous, un tableau des enseignements obligatoires que votre enfant suivra en 4ème :



: Cours le mercredi après-midi possible

| |
|--|
| Enseignements communs |
| Français |
| Mathématiques |
| Anglais |
| Deuxième langue vivante |
| Histoire-géographie-enseignement moral et civique |
| Sciences et techniques : <ul style="list-style-type: none">- Sciences de la vie et de la Terre- Physique et chimie- Technologie |
| Enseignements artistiques : <ul style="list-style-type: none">- Arts plastiques- Éducation musicale |
| Éducation physique et sportive |
| AP (Accompagnement Personnalisé) : <ul style="list-style-type: none">- Français- Mathématiques |

Les enseignements pour lesquels une continuité est tacite tels que les langues vivantes et les options ne vous seront pas redemandés dans le module de réinscription, vous y trouverez seulement les enseignements pour lesquels vous devez procéder à des choix.

ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT (FACULTATIF) non cumulable

Je n'ai pas d'option facultative en 5^{ème}, je peux choisir de commencer une option facultative
Enseignement après 16h30 et/ou mercredi après-midi = (hors grille)

 : Ces enseignements se poursuivent jusqu'en fin de 3^{ème} et ne pourront pas être abandonnés.

Aucun de ces enseignements ne pourra être débuté en classe de 3^{ème}

Choisir dans la case Option 1 :

« Espagnol LVC (hors grille) »

OU

Théâtre (hors grille)

Je suis germaniste, je peux choisir l'option passerelle : dispositif de renforcement de langue allemande dans l'optique de rejoindre la SI allemande : 1h30 en plus dans l'emploi du temps en 4^{ème}.

Choisir dans la case Option 3 :

Passerelle vers la SI allemande (uniquement si Allemand LVB)